

BIGRE s. m. (bi-gre). Féod. Nom donné anciennement à des individus qui habitaient sur la lisière ou à proximité des forêts, et qui s'occupaient de la recherche des essaims d'abeilles pour les recueillir et les élever dans des ruches : *Les bigres avaient le droit d'abattre à leur profit les arbres sur lesquels ils trouvaient les abeilles; ils avaient également celui de prendre gratuitement leur bois de chauffage.*

— **Encycl.** On appelait *bigre* celui qui était préposé à la garde des ruches d'une seigneurie et qui en travaillait le miel pour le compte du seigneur; la couronne entretenait également des *bigres* dans les provinces, ils étaient commissionnés spécialement par la maison du roi. Ils étaient en possession du droit de couper ou d'abattre les arbres sur lesquels se trouvaient les essaims, et par la suite ils s'attribuèrent celui de chauffage. Un homme qui voulait se donner de l'importance disait : « J'ai droit d'envoyer mon *bigre* avec les *bigres* du roi. »

BIGRE interj. (bi-gre — Étym. inconnue, sans doute euphémisme de *bougre*). Jurement familier qui remplace avantageusement le mot *bougre*, lequel est toujours trivial, mais n'est pas toujours grossier : *Deux cents francs un chien de chasse!... BIGRE! c'est un peu cher.* (L.-J. Larcher.)

BIGREMENT adv. (bi-gre-man — rad. *bigre*). Pop. Beaucoup, extrêmement. Forme adoucie de *bougrement*, qui est considéré comme malhonnête : *C'est BIGREMENT embêtant, allez.* (Gavarni.)

BIGRERIE s. f. (bi-gre-ri — rad. *bigre*). Autrefois. Lieu où l'on élevait des abeilles.

BIGUE s. f. (bi-ghe — du provenç. *bigu*, poutre longue et mince). Mac. Matériau servant soit à soulever ou soutenir des fardeaux, soit à abattre un navire sur le flanc, soit enfin à maintenir les pièces principales d'une machine à mâter.

— **Constr.** Sorte de chèvre formée de deux longues pièces de bois liées par le haut et portant une poulie.

— **Joux.** Dans le midi de la France, Mât de cognac incliné et savonné, qu'on établit au-dessus de l'eau, et sur lequel des concurrents s'exercent à marcher, pour gagner un prix convenu.

— **Encycl.** **Constr.** Une *bigue* est formée de deux pièces de bois, écartées l'une de l'autre à la base, et reliées au sommet par un cordage. Une moufle ou un palan attaché à la partie supérieure sert à l'élévation des fardeaux, et une poulie de renvoi, fixée à l'une des jambes, rend le câble horizontal pour permettre d'y atteler un certain nombre d'hommes. Les *bigues* sont droites ou inclinées, suivant que les poids à élever se trouvent placés dans leur plan ou dans un plan extérieur. Dans les machines à mâter, que l'on peut considérer comme des chèbres de l'espèce *bigue*, on donne plus spécialement le nom de *bigue* à chacune des pièces qui supportent le joug sur lequel sont attachées les mouffes. Dans ce genre de machine, les *bigues* ont une inclinaison variable avec la distance qui existe du quai ou du bateau sur lesquels elles sont montées au bâtiment que l'on doit mâter ou charger. Les inclinaisons nouvelles s'obtiennent en faisant varier la longueur de projection des *chambrières* placées à l'arrière des *bigues*, et dont le rôle principal, en temps ordinaire, est de s'opposer au renversement que pourrait produire l'action des vents de mer contre l'appareil. Les *bigues*, dont les pieds sont articulés dans une crapaudine, sont retenues dans le sens opposé à leur inclinaison par des haubans, qui partent du sommet et vont s'attacher à une certaine distance de la base. Cette distance a reçu le nom d'*empâtture*.

Dans la machine à mâter du Havre, qui peut soulever un poids de 25,000 kilogr., les *bigues* sont construites avec des cylindres en tôle, qui présentent plus de légèreté et de solidité que les *bigues* en bois que l'on rencontre dans beaucoup de machines semblables. Ces cylindres, qui ont 0 m. 70 de diamètre, sont formés d'une série de tambours de 1 m. à 1 m. 40 de longueur, et chaque joint est recouvert par un manchon de 0 m. 15 de hauteur. Afin que ces pièces présentent une résistance suffisante aux efforts transversaux, qui agissent perpendiculairement à leur inclinaison, on a placé intérieurement, dans leur plan de flexion, des diaphragmes en tôle, également espacés et fixés aux anneaux par des cornières; dans ces conditions d'exécution, le coefficient de travail du métal est de 1 kilogr. 25 par millimètre carré. Les pieds de la machine devant être mobiles dans une crapaudine, les *bigues* sont terminées par une pièce de fonte, ayant la forme d'une demi-sphère, fixée intérieurement au cylindre et jouant à genoux dans la crapaudine. A la partie supérieure, une pièce de fonte coiffe chacune des *bigues* et reçoit le joug sous lequel sont fixés les palans et les poulies. Les haubans sont attachés, au sommet du système, à un anneau retenu par un fort boulonnage; et, à la partie inférieure, à une chaîne amarrée sous le sol à de fortes pièces de bois renfermées dans une chambre que l'on peut visiter facilement. Le poids à élever est supporté par deux systèmes de palans symétriques, dont les derniers brins, après avoir

passé dans les poulies de renvoi placées sous le joug, et en bas sur les *bigues*, vont se frapper sur les cabestans qui servent à l'élévation de la charge. Les deux palans symétriques se composent chacun de trois poulies, la charge à élever se répartit sur quatorze brins, et celle qui agit sur chacun de ceux fixés au cabestan est égale au quart du poids total; le rapport de la puissance à la résistance étant alors comme celui de 1 à 14, on a :

$$\frac{14 p}{P} = \frac{1}{14}$$

P étant la charge à soulever; p, la puissance appliquée sur le cabestan. Si l'on admet que cette dernière machine est mise en mouvement par six hommes, produisant chacun un effort momentané de 30 kilogr., la charge totale qui peut être élevée s'obtient par la relation suivante, dans laquelle on n'a pas fait entrer la valeur des frottements :

$$P = 14^2 p = 196 \times 6 \times 30 = 35,280 \text{ kilogr.}$$

Afin de réduire au minimum les pertes dues aux résistances nuisibles, toutes les poulies ont de grands diamètres et tournent sur gallets.

Les *bigues* sont susceptibles d'une inclinaison quelconque, pour charger les poids d'un navire sur un autre, en les laissant côte à côte dans le port. Comme il est nécessaire, pour que l'équilibre existe, que la résultante de la tension des haubans et de la charge à soulever, y compris le poids de la *bigue*, passe par l'axe, puisqu'elle représente l'effort qui tend à la comprimer, lorsque l'inclinaison de l'appareil sera plus grande, il faudra que la charge, pour la nouvelle position, soit plus petite que l'ancienne, et que l'on ait :

$$P' < P \text{ et } T' > T,$$

P et P' représentant les charges, et T, T' les tensions des haubans, pour les première et deuxième positions. On pourra remarquer que la tension des haubans augmentera plus rapidement que la diminution de la charge. On remédie à l'inconvénient des nouvelles inclinaisons en conservant toujours la même position pour la *bigue*; seulement, on incline le cordage qui soutient le poids P, par des palans fixés sur le bateau qui est en arrière de celui à charger ou à décharger, et l'on recherche, au moyen de cette nouvelle disposition, la valeur des poids que l'on peut transporter d'un navire à l'autre, en décomposant les efforts suivant l'inclinaison que l'on fait prendre aux palans éleveurs.

BIGUÉ, **ÉE** (bi-gué) part. pass. du v. *Biguer* : *Une carte biguée contre une autre.*

BIGUER v. a. ou tr. (bi-ghe). Troquer, échanger, particulièrement dans certains jeux de cartes : *Biguer un as contre un dix.* Nous avons remis le revers sur pied, et, au lieu de *BIGUER*, nous disons *bigler*. (Mme de Sév.)

BIGUGLIA, village et comm. de France, dans l'île de Corse, arrond. et à 11 kilom. S. de Bastia, près de l'étang de son nom; 184 h. Biguglia, qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit village, occupe l'emplacement de la célèbre Mariana, capitale de l'île sous le gouvernement des Pisans. Parmi les ruines que présentent les environs du village, on remarque les débris de l'ancienne cathédrale, du vieux château et de la tour appelée *Mortala*, dont il ne reste que le mur d'enceinte. L'étang de Biguglia, séparé de la mer par une étroite langue de terre, a 12 kilom. de long, 2 kilom. de large, et 3,000 hectares de superficie; il est très-poissonneux, fournit une grande quantité d'anguilles, mais il est très-insalubre.

BIGWOR, une des suivantes de Héra, la déesse de l'enfer scandinave. Elle et sa compagne Listwoer sont assises à Nifelhelm devant la porte de la terrible déesse; leur sang est du fer fondu, et les gouttes qui leur tombent du nez produisent la haine, la discorde et la guerre parmi les hommes. Tout en remplissant un emploi analogue à celui des Euménides dans le Tartare grec, elles ne peuvent être complètement assimilées à ces dernières, car elles n'ont pas pour mission de tourmenter les morts, mais simplement de garder les portes de l'enfer avec le chien Garin.

BIHACH, ville de la Turquie d'Europe, dans la Bosnie, sandjak et à 90 kilom. O. de Bagna-Louka, place forte importante; 3,000 h.

BIHAÏ s. m. (bi-a-i). Bot. Genre de plantes de la famille des musacées. Syn. d'*helicontie*.

BIHAIN, village et comm. de Belgique, dans la prov. de Luxembourg, cant. de Houffalize, à 40 kilom. N.-E. de Neufchâteau; 900 hab. Exploitation de manganèse et de pierres à rasoirs très-estimées.

BIHAR s. m. (bi-ar). Bot. Nom arabe de la camomille des teinturiers.

BIHAR, bourg de l'empire d'Autriche, en Hongrie, comitat du Sud-Bihar, à 45 kilom. N. de Gross-Wardein; 2,500 hab. Ce bourg, autrefois place forte, a donné son nom au comitat. Ancien comitat de Hongrie, divisé actuellement en deux comitats : Nord-Bihar, ch.-l. Debreczin; Sud-Bihar, ch.-l. Gross-Wardein. Ce pays, plat et marécageux au N.-O., est montagneux vers le S.; il est arrosé par le Koros et produit en abondance du froment, maïs, fruits, vins et tabac; vastes forêts, beaux marbres; exploitation de soude naturelle, salpêtre, fer et cuivre.

BIHARI-LOL, poète indien, contemporain de Kober. Il est auteur d'un poème intitulé *Fât-Sat*, et les Anglais l'ont surnommé le Thompson de l'Inde.

BIHASTÉ, **ÉE** adj. (bi-a-sté — de *bi* et *hasté*). Zool. Qui a deux appendices en forme de lance.

BIHEDOMADAIRE adj. (bi-è-bdo-ma-dère — de *bi* et *hebdomadaire*). Qui se fait, qui a lieu, qui paraît deux fois par semaine.

BIHERON (mademoiselle), née à Paris vers 1730, morte dans cette ville en 1815. Elle était toute jeune fille encore, lorsqu'un jour, ayant vu des reproductions anatomiques en cire, elle s'éprit tout à coup d'une véritable passion pour ce genre de travail. Ce n'était cependant point un art nouveau à cette époque, et l'on peut voir à Versailles la tête de Louis XIV, coulée en cire sur nature. Ce goût, assez bizarre chez une femme, poussa invinciblement mademoiselle Biheron vers l'étude de l'anatomie, qui lui était nécessaire pour arriver à quelque perfection. Comme pour tous les pauvres qui veulent devenir savants, le manque de livres fut une de ses grandes privations. A force de temps et d'économie, elle s'en procura quelques-uns et étudia l'anatomie. Mais les planches mal gravées de cette époque ne pouvaient lui suffire. Comment parvint-elle à assister à des dissections et à connaître enfin dans leur réalité les organes multiples et compliqués du corps humain? Ses biographes ne nous l'ont pas dit; mais on sait qu'arrivée à un âge assez avancé, elle poussa si loin l'amour de son art et la curiosité scientifique, qu'elle engagea diverses personnes à voler des cadavres de soldats qu'elle-même disséquait dans sa propre chambre; elle conservait ces cadavres souvent plusieurs jours. Au moyen âge, une pareille ardeur pour la science eût été récompensée par le bûcher. Après avoir acquis une connaissance complète du corps humain, cette courageuse femme passa du domaine aride de l'étude dans celui de l'art, qui lui promettait des travaux plus attrayants; elle s'appliqua à imiter en cire la forme humaine et arriva à des créations aussi charmantes qu'irréprochables.

Deux médecins de Paris, Jussieu et Vilousson, soutinrent mademoiselle Biheron; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu toujours les bonnes grâces de la Faculté, qui la persécuta parfois et lui défendit même de former des élèves. Elle ne fut guère plus heureuse à Londres, où elle se rendit deux fois. Le cabinet qu'elle avait péniblement formé était ouvert au public parisien tous les mercredis, moyennant 3 liv. payés à l'entrée; on y pouvait rester à volonté et s'y livrer à l'étude. Le rêve de Mlle Biheron, devenue vieille, était de présenter son œuvre à quelque tête couronnée. Un souverain pouvait seul payer une création aussi originale. Elle ne put obtenir la visite du roi de France, malgré des instances répétées cent fois. Elle s'adressa ensuite à Joseph II, lors de son voyage à Paris; mais une circonstance imprévue ne permit pas à l'empereur de tenir la promesse qu'il avait faite, d'aller voir le fameux cabinet anatomique de mademoiselle Biheron. Enfin, mais bien plus tard, Catherine II, impératrice de Russie, dont la curiosité avait été vivement excitée par son ambassadeur, en fit l'acquisition.

BIHEZEKH s. m. (bi-e-zèk). Chronol. Année de treize mois, qui revient tous les cent vingt ans, dans le calendrier persan.

BIHOREAU s. m. (bi-o-ro). Ornith. Sous-genre du genre héron.

BIHOUC s. m. (bi-ouak). Ancienne forme du mot bivouac.

BIHOURT s. m. (bi-our). V. BEHOUR.

BIHYDRIQUE adj. (bi-i-dri-ke — de *bi* et *hydrique*). Chim. Qui contient deux fois autant d'hydrogène qu'une autre combinaison entre les mêmes corps.

BIHYDROSULFATE s. m. (bi-i-dro-sul-fate — de *bi* et *hydrosulfate*). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide bihydrosulfurique avec une base. On dirait plutôt aujourd'hui *bisulfhydrate*, l'acide hydrosulfurique étant maintenant dénommé *sulfhydrique*.

BIHYPOSULFARSÉNITE s. m. (bi-i-po-sul-far-sé-ni-te — de *bi* et de *hyposulfarsénite*). Chim. Hyposulfarsénite contenant une double proportion de sulfide.

BIIA, rivière de la Russie d'Asie, dans le gouvernement de Tomsk, naît du versant septentrional de l'Altaï, coule du S. au N., traverse le lac de Telesk, arrose le district de Bisk, et se joint à la Katounia pour former l'Obi, après un cours de 258 kilom.

BIODURE s. m. (bi-i-o-du-re — de *bi* et *iode*). Chim. Composé qui contient deux fois autant d'iode qu'une autre combinaison définie des mêmes corps.

BIIS s. m. (bi-is). Métrol. Unité de poids, huitième partie du *man*, sur la côte de Coromandel.

BISK, ville de la Russie d'Asie, ch.-l. du district de même nom, sur la rive droite de l'Obi, près du confluent de la Bira et de la Katounia, gouvernement et à 400 kilom. S. de Tomsk; 3,000 hab.

BIJANAGUR. V. BIDJANAGOR.

BIJI ou **BIJAN**, rivière de la Russie d'Asie, dans le pays de Kirghises, sort d'une vallée formée par les monts Ala-Tau, prolongement méridional des monts Altaï, se jette dans le Karatal ou Karatöl, après un cours de 275 kil.

BIJNEE. V. BIDJNI.

BIJON s. m. (bi-jon). Résine du mélèze ou du térébinthe. Nom vulgaire de la térébinthine sèche du pin.

BIJOU s. m. (bi-jou). Comm. Résine qui découle du pin sans incision. On l'appelle aussi *périnet vierge*.

BIJOU s. m. (bi-jou — lat. *bis*, deux fois; *jocare*, jouer, qui joue, qui brille deux fois). Petit ouvrage; matière précieuse ou simple imitation, qui sert à la parure : *Elle a vendu tous ses bijoux. Il ne convient qu'à des femmes et à des comédiens de se parer de bijoux.* (Henri IV.) C'est par un procédé à peu près semblable à celui des anciens nulleurs que se fabriquent aujourd'hui certains bijoux ornés d'arabesques en émail. (Vitet.)

— **Par anal.** Objet petit et délicat, destiné à l'ornement d'une chambre ou d'un cabinet : *Sa chambre est remplie de bijoux.*

— **Par ext.** Objet élégant, délicat et d'une petitesse relative : *Cirey est charmant; c'est un bijou.* (Volt.) *Chefs-d'œuvre de délicatesse et de grâce, les fleurs sont les bijoux de la nature.* (A. Martin.) Cette jolie église, fort petite d'ailleurs, est un véritable bijou. (Gér. de Nerville.) *Lis cela, mon garçon, et tu verras quel bijou d'imprimerie je te donne.* (Balz.) *Guérande est comme le sommet d'un triangle, aux coins duquel se trouvent deux autres bijoux non moins curieux : le Croisic et le bourg de Bats.* (Balz.)

— **Fam.** Personne aimable ou gracieuse : *Cette enfant est un vrai bijou. Une belle femme plaît aux yeux; une bonne femme plaît au cœur; la première est un bijou; l'autre est un trésor.* (Napol. I^{er}.) Les mots : *Mon cœur, mon bijou, mon petit chou, ma reine, tous les diminutifs amoureux de l'an 1770, prenaient une grâce irrésistible dans sa bouche.* (Balz.) *Ne t'inquiète pas, mon petit bijou, dit Blondin à Florine en lui tapotant les épaules.* (Balz.)

Calmez-vous, je vous aime autant qu'au premier jour, Ma belle, mon bijou, mon seul amour. A. DE MUSSER.

— **Franc-maç.** Ornement assez semblable à une décoration, qui est le signe d'un grade ou d'une fonction, et que l'on porte, dans les tenues, suspendu à un cordon, large ruban dont la couleur et le port sont également déterminés suivant les grades ou les fonctions. Une équerre et un compas entrelacés forment le *bijou* du grade de maître; une croix, une rose et un pélican, entre les branches d'un compas, forment le *bijou* du grade de rose-croix. On nomme *bijou de loge* une décoration uniforme, adoptée par les membres de certaines loges comme signe distinctif; *bijou d'honneur*, un *bijou* donné par une loge à un de ses membres, en récompense de services rendus. Dans le catéchisme du *Compagnon*, l'on dit qu'il y a dans la loge six *bijoux*, trois *mobiles*, trois *immobiles*; *mobiles*, l'équerre, le niveau et la perpendiculaire; *immobiles*, la pierre brute, la pierre cubique, la planche à tracer. V. ces mots et le mot *COMPAGNON*.

— **Syn.** *Bijou, joyau.* Le *bijou* est de moindre valeur que le *joyau*; souvent aussi il est plus petit, mais il est toujours travaillé avec soin et d'une forme gracieuse. *Joyau* ne se dit guère qu'en parlant des ornements précieux que portent les rois, les reines et les personnalités les plus considérables, quand ils veulent paraître dans tout l'éclat de leur dignité. Toutes les femmes veulent avoir des *bijoux*, et bien des maris se sont ruinés à satisfaire le goût de leur moitié pour ces frivolités brillantes.

— **Épithètes.** Beau, joli, superbe, magnifique, splendide, unique, admirable, merveilleux, brillant, éclatant, étincelant, riche, précieux, rare, introuvable.

— **Encycl.** L'origine des *bijoux* remonte à l'antiquité la plus reculée. Nous voyons dans la Bible qu'Isaac avait chargé son serviteur Eliezer de remettre des *bijoux* à Rébecca : « Et quand les chameaux eurent fini de boire, Eliezer offrit à Rébecca des pendants d'oreilles pesant deux sicles, et deux bracelets du poids de dix sicles. » Polynice offrit un collier précieux à Eriphyle, pour la décider à lui faire connaître le lieu où se cachait son mari Amphiaras. Sémiramis et Didon portaient sur leur tête un riche diadème, insigne de leur dignité royale. Manlius mérita le surnom de Torquatus en tuant de sa main un Gaulois d'une taille gigantesque, auquel il enleva le collier d'or (*torques*) que ce barbare portait à son cou. On sait aussi que Polycrate, tyran de Samos, voulant prévenir les incertitudes caprices de la Fortune, qui l'avait toujours traité en enfant gâté, fit jeter à la mer un anneau d'un grand prix, et que Cléopâtre, dans un accès de folle prodigalité, avala d'un seul trait une liqueur dans laquelle elle avait fait dissoudre des perles évaluées à une somme considérable. Sous les empereurs d'Orient, au ve siècle, les femmes ne se contentaient pas de porter des boucles d'oreilles d'un éclat merveilleux et d'un travail admirable; leurs joues mêmes étaient ornées de *bijoux*, des lames d'or faisaient ressortir la beauté de leurs mains, ce